

MISSIONNAIRES COMBONIENS

Commission Centrale de Formation Permanente



INSTRUMENTS POUR L'ANIMATION de la COMMUNAUTÉ COMBONIENNE

SUBSIDE DE FORMATION PERMANENTE

ROME 2012

INSTRUMENTS POUR L'ANIMATION de la COMMUNAUTÉ COMBONIENNE

Table de Matières

Présentation du Supérieur Général	05
---	----

PLANIFICATION

1. Projet communautaire	
Présentation et orientations	07
Schéma d'élaboration.....	11
2. Plan Pastoral	18

ANIMATION

3. Journée Hebdomadaire de la Communauté.....	21
4. Conseil de Communauté	26

PROMOTION FRATERNELLE

5. Partage de Vie	34
6. Rencontre d'aide fraternelle	37

Que les CP pourvoient afin que les communautés utilisent les instruments prévus par la RV pour l'animation de la communauté: le conseil et la charte de la communauté, le plan pastoral et la récollection mensuelle. Que la Commission de FP et/ou le Secrétariat de l'Évangélisation proposent des modalités concrètes de réélaboration de la charte et du plan pastoral. Les CP vérifieront leur actuation pendant la visite aux communautés'.

(A.C.'09, n. 13.1).

PRÉSENTATION

Chers confrères
Supérieurs provinciaux et de Délégation,
Supérieurs de communauté,

C'est avec plaisir que je vous présente ce cahier d'outils pour l'animation de nos communautés, préparé par la Commission Centrale de Formation Permanente (CCFP), avec la collaboration des Coordinateurs Provinciaux, pendant leurs Conseils Continentaux (2011).

Le Chapitre a grandement souligné le rôle de la Formation Permanente (FP), en mettant en lumière qu'elle est « le pilier de notre renouvellement » et qu'elle apparaît « déterminante non seulement pour notre vie et pour notre efficacité apostolique, mais aussi pour le futur de notre Institut » (AC'09, 137). En outre, le Chapitre rappelait ce que dit la Règle de Vie 100.2, c'est-à-dire que le « lieu favorable » pour la FP est la communauté locale.

Sans diminuer la responsabilité de chacun, il nous semble que la clé de voûte du renouveau que nous désirons pour notre Institut se situe justement dans la revitalisation de la communauté locale. Une vie communautaire de « qualité », qui se donne le but de vivre - dans une logique du « plus grand dénominateur commun » - les valeurs de la Règle de Vie est l'humus, le terrain qui peut alimenter notre engagement personnel et nous stimuler dans les moments de faiblesse et fatigue.

Ceci ne fait rien d'autre que confirmer l'importance de votre rôle d'« animateurs ». La Règle de Vie, à propos du « ministère du supérieur » dit : « Le supérieure anime la communauté et chacun de ses membres dans la recherche de la volonté de Dieu, en vue de la réalisation de sa consécration missionnaire et de la croissance de la charité » (RV 107). C'est un service assez difficile, nous le savons par expérience. Mais le Seigneur qui nous a confié ce ministère ne nous abandonne pas et nous garantit l'aide de son Esprit de charité et de service, de discernement et de force, d'humilité et de patience. Ayons donc confiance en Lui!

Ce cahier, offert à tous, a été, tout en particulier, pensé pour vous, comme instrument d'appui dans votre effort de planifier et d'animer la vie de nos communautés. Il vous six instruments :

- **2 de programmation communautaire**, d'aide dans l'élaboration du Projet Communautaire et du Plan Pastoral.
- **2 d'animation ordinaire de la communauté**, avec des pistes pour l'organisation de la Journée Communautaire Hebdomadaire et du Conseil de Communauté.
- **2 d'aide fraternelle** pour offrir des initiatives concrètes, comme le Partage de Vie et la Rencontre d'Aide Fraternelle.

Ces suggestions doivent être adaptées à votre réalité concrète et seront certainement enrichies par votre expérience personnelle. La vraie fidélité demande toujours créativité. Ainsi, de cet effort commun dans la diversité pourrait naître quelque chose de nouveau pour ensuite améliorer ces instruments de travail.

Chers supérieurs, nous vous confions ce cahier, dans la confiance que vous lui donnerez l'importance que le Conseil Général a voulu lui donner, c'est-à-dire : être un instrument utile et précieux d'animation, le point de repère dans les années à venir pour nos communautés et, tout particulièrement, pour vous-mêmes. Nous sommes sûrs qu'il sera une aide valide pour « bâtir des communautés enthousiastes, capables de promouvoir la croissance intégrale de ses membres et d'être un témoignage authentique pour l'évangélisation », comme souhaitait le Chapitre (AC 33).

Nous remettons à l'intercession de S. Daniel Comboni et de nos prédécesseurs pour mener à bien cette initiative et l'effort que vous ferez pour la mettre en pratique et la rendre féconde.

Mes salutations à tous,

P. Enrique Sánchez González



Supérieur Général
Rome, Février 2012

140° anniversaire des Règles de l'Institut Combonien de 1872

1. PROJET COMMUNAUTAIRE

Présentation et orientations

Le XVII Chapitre Général (2009), parmi les instruments d'animation communautaire, cite plusieurs fois la charte de la communauté et le projet communautaire (cf. 13.1; 30.2; 31.2; 40; 140.2; 143.1).

La charte de la communauté, qui était au commencement utilisée surtout dans les maisons de formation, a été proposée à toutes les communautés par le Chapitre de 1985: «chaque communauté locale précise ses finalités spécifiques, en décrivant sa vie interne et son plan de travail dans la charte de la communauté, qui revoit chaque année » (AC'85 n° 83). Depuis lors, cette invitation a été renouvelée, à plusieurs reprises, par les Chapitres, comme l'un des moyens plus importants pour promouvoir la vitalité de la communauté combonienne.

1. Qu'est-ce que c'est la charte de la communauté?

P. Manuel Horta offre une définition assez complète dans un article publié dans 'Bollettino' que nous reprenons dans ces notes (cf. MCCJ Bulletin, 149, pp. 6-10): *'fondamentalement elle est un projet de vie d'une communauté concrète, dans lequel viennent spécifiés l'identité, la finalité et les objectifs de la communauté, sa vie interne, son programme de travail et les moyens pour le réaliser, les instruments pour la vérification... avec le but de promouvoir la fidélité et la croissance de la communauté et de chacun de ses membres à leur vocation, et de les rendre dans leur travail apostolique plus féconds'*.

Des fois, on fait distinction entre 'la charte de la communauté' et 'le projet communautaire'. La charte aurait comme caractéristique une plus grande stabilité (et alors elle viserait plutôt les 'principes' et les orientations de fond qui soutiennent la vie et l'activité de la communauté); alors que 'le projet communautaire' serait son application concrète annuelle. Pour des raisons pratiques et de simplicité, nous préférons parler d'un document unique (charte ou projet communautaire) où les éléments plus stables et ceux qui sont plus changeants s'entrelacent et s'illuminent mutuellement.

2. Caractéristiques d'une charte ou projet communautaire

2.1 L'unanimité: tous les membres de la communauté sont appelés à participer activement à l'élaboration de cette charte/projet. La communauté devrait arriver, le plus possible, à un certain consensus de vues, de manière qu'on puisse établir objectifs et buts, stratégies et moyens acceptés par tout le monde et, pour cela, capables de mobiliser l'effort et les énergies de tous.

2.2 Idéauté: le projet communautaire ne doit pas simplement être le reflet de 'ce qu'on fait en communauté', la pratique ou ses traditions; une espèce de plate-forme commune entre les membres de la communauté, une espèce de 'minime dénominateur commun' des idéaux. Le projet présente, au contraire' un 'idéauté' vers lequel toute la communauté se sent mobilisée. Il reflète la Règle de Vie appliquée à la vie et à la situation concrète de la communauté. Un projet aplati produirait un effet contraire; il servirait uniquement à justifier la médiocrité.

2.3 Réalisme: le projet communautaire doit être, en même temps, réaliste. L'idéalisme exagéré peut amener les membres de la communauté à se retrouver incapables de l'assumer et plus encore incapables de le vivre. Le Projet est réaliste quand il est à la portée des membres de la communauté, quand il répond aux nécessités véritables et plus urgentes de la communauté et quand les objectifs restent à la portée des ressources humaines et spirituelles disponibles.

2.4 Quelque chose de concret: pour être opérationnel, le projet communautaire doit présenter des objectifs, des buts, des moyes bien précis, en prévoyant des temps, des agents, des mesures concrètes en vue de sa révision périodique et d'une continuelle adaptation à la réalité de la communauté.

2.5 Globalité: une communauté n'est pas une île. Son projet s'insère dans un plan plus vaste de l'Eglise, de l'Institut et de la Province; il doit, de quelque façon, expliciter les objectifs de ces institutions plus amples. Toutefois, il n'est pas une simple reproduction de ces plans plus vastes. Il demande que, avec la fidélité, il y ait de la créativité, de la spécificité et de l'attention à la situation locale afin qu'il soit perçu comme le projet de la communauté.

3. Éléments à spécifier dans le projet communautaire

3.1 Identité de la communauté: dans le Projet communautaire, d'après sa réalité concrète et sa finalité spécifique, chaque communauté devrait tracer son 'identikit' (son image idéal) qui reste comme le point de référence et d'inspiration pour l'entière programmation. C'est ce que le Chapitre 2009 a essayé de faire pour tout l'Institut, dans le premier document des 'Actes' sur l'identité (n. 5).

3.2 Objectifs et buts: le Projet est une recherche d'un chemin pratique pour incarner l'idéal proposé par la Règle de Vie, dans la situation concrète dans laquelle la communauté combonienne est appelée à vivre sa mission. Les principes et objectifs généraux sont ici concrétisés en objectifs particuliers ou buts précis, capables d'inspirer et de mobiliser les différentes activités communautaires et personnelles.

3.3 Programmation: c'est la distribution, dans le temps et l'espace, des activités et des initiatives propres à rejoindre les objectifs et les buts. Elle regarde soit la vie interne de la communauté, soit ses activités. Dans la programmation il faut être bien spécifiques et arriver avec précision à dire: quoi? Qui? Comment? Quand?

Concrètement, cette programmation doit contempler:

- **la vie communautaire:** relations interpersonnelles, réunions, rencontres, journée communautaire, conseil de communauté, services et responsabilités dans la communauté, horaire, vacances, etc.
- **la vie de prière:** prière personnelle, prière communautaire (rythme quotidien, hebdomadaire et mensuel), célébrations liturgiques, récollections, exercices spirituels, etc.
- **vœux:** pratique et témoignage des conseils évangéliques, dimension économique.
- **formation permanente:** initiatives personnelles, communautaires, intercommunautaires, provinciales, d'Institut, d'Eglise locale.
- **activités de la communauté missionnaire:** évangélisation, formation, animation vocationnelle et missionnaire. Dans le Projet communautaire il est suffisant d'inclure les lignes générales qui touchent à ces services; les plans plus détaillés pour ces secteurs peuvent être élaborés à part et adjoints comme annexes.

3.4 Evaluation: sans une révision et une vérification périodique du projet communautaire, on court le risque que les bonnes propositions, programmées et décidées avec enthousiasme et bonne volonté, soient oubliées ou restent seulement des choses écrites sur un papier. Il est important que, dans le Projet, soient précisés les temps et les modalités de la révision communautaire.

Même si la rédaction de la charte ou du projet communautaire peut sembler un exercice théorique un peu compliqué, en réalité, pour la plus part de nos communautés qui sont formés seulement par deux, trois, quatre personnes, elle est une chose assez simple, si on y croit. L'expérience nous dit qu'une bonne programmation communautaire est garantie d'une vie communautaire plus fraternelle et harmonieuse et d'un service missionnaire plus fécond et efficace.

1. PROJET COMMUNAUTAIRE

Schéma d'élaboration

N.B. Cette proposition de Projet communautaire intègre dans un unique document la Charte de Communauté et le Projet Annuel, ayant comme point de référence les Actes du Chapitre 2009. Evidemment, il faudra tenir en compte le type de communauté combonienne, le Plan sexennal de la Province et la réalité locale (Eglise, société et culture). La communauté adaptera cette proposition à sa situation concrète, en la simplifiant ou bien en l'enrichissant, selon les cas.

Introduction

1. **PRESENTATION DE LA COMMUNAUTÉ: NOTRE IDENTITÉ**

(AC 1: 'Prendre conscience du besoin et de l'urgence de revisiter et de redécouvrir le don que nous portons en nous-mêmes »).

1.1 **Ce qui définit et caractérise notre communauté**

(Avec une possible référence à la RV et aux AC 5 sur notre «identité professée»; ou synthétiser le fruit d'un partage fraternel sur la «idéale» que les confrères ont de leur communauté.).

1.2 **Contexte socioculturel et ecclésial:**

(Brève mais significative référence au contexte socioculturel et ecclésial dans lequel la communauté vit et opère).

1.3 **Description et composition de la communauté:**

(Présentation de la communauté: quelques références historiques, type de communauté, service missionnaire qu'elle accomplit, les membres qui la composent et leur rôle respectif).

1.4 **Moments significatifs pour la vie de communauté, pendant l'année:**

(Avec une possible référence à l'année précédente, pré-voyer les événements plus importants pour la vie de la communauté, soit pour ceux qui la regardent directement, soit ceux qui regardent la Province, l'Institut et l'Eglise).

1.5 Objectifs prioritaires pour l'année en cours:

(Les objectifs ne doivent pas être beaucoup, mais deux ou trois, en tenant compte de la programmation provinciale ou des circonstances de la vie et la croissance de la communauté).

I Partie: Communauté fraternelle de disciples et de missionnaires (AC 22)

2. SPIRITUALITÉ - Accueillir la vie nouvelle de l'Esprit

AC 22 «voulons être des missionnaires ouverts à l'action de l'Esprit en nous; des missionnaires qui vivent la rencontre avec le Seigneur comme disciples entièrement consacrés à la mission, appelés à vivre une profonde relation affective et effective avec Jésus, pour être témoins de son amour».

- * Quel objectif concret nous proposons-nous pour croître dans notre spiritualité missionnaire combonienne?
- * Prière communautaire quotidienne: deux rencontres (RV 52): lesquelles? Quand?
- * Dispositions sur le lieu, préparation des célébrations, le chargé.
- * Eucharistie dans la journée communautaire (RV 53.1; AC 27a).
- * Recollection mensuelle: établir le jour du mois et les modalités concrètes: en communauté? Individuellement? Avec d'autres communautés voisines? Avec le diocèse?
- * D'autres moments particuliers: premier jeudi du mois, temps de l'Avent et Carême.
- * Les exercices spirituels (AC 37).

3. FRATERNITÉ - Construire une communauté fraternelle

AC 32 «vie fraternelle est un élément fondamental et indispensable pour notre croissance spirituelle et le service missionnaire. Pour rejoindre ce but, nous devons y dédier le temps et l'attention qui sont nécessaire pour cela».

- * Quel objectif concret nous proposons-nous pour croître dans la fraternité?
- * Fixer la journée hebdomadaire de la communauté (RV 39.4) et ce qui la caractérise: eucharistie, rencontres communautaires, d'autres signes de fraternité.

- * Conseil de communauté: quand? Modalités, animateur, responsable du compte rendu.
- * Comment 'rejoindre une plus profonde communion fraternelle' (AC 26): établir des moments, des initiatives et des modalités de partage de vie (AC 33.1.3) et l'exercice de 'la promotion de la correction fraternelle' (AC 33.4).
- * Comment cultiver l'attention à 'la personne' des confrères de la communauté (santé, limites dus à la maladie ou au grand âge.).
- * Occasions spéciales de fraternité, fêtes, anniversaires: orientations et confrère chargé de cela.
- * Moments de repos, de temps passé ensemble, de sorties communautaires(AC 33.2): comment, quand?
- * Vacances, sorties et absences de la communauté: orientations.
- * Comment cultiver le lien avec la Province: rapport avec les communautés voisines, participation aux rencontres provinciales et de zone.
- * Comment vivre l'ouverture de communion avec l'église locale: participation aux rencontres diocésaines, accueil du clergé diocésain.
- * Dispositions pour l'accueil, le confrère chargé.
- * Orientations, critères, et responsable de la charité envers les pauvres.
- * Relation avec les collaborateurs et les ouvriers: orientations et responsable.

4. FORMATION PERMANENTE - Faire de la communauté 'un lieu favorable' de FP.

- *AC 137 «formation permanente est le pivot de notre renouvellement. Elle apparaît déterminante non seulement pour notre vie et efficacité apostolique, mais aussi pour le futur de notre Institut. Seulement une communauté qui se situe dans un sérieux cheminement de FP peut attirer, avec sa vitalité et sa fécondité, de nouvelles et authentiques vocations».*
- * Quel objectif particulier nous proposons-nous pour notre FP?
- * Comment peut-elle, notre communauté, favoriser la pratique personnelle des disciplines de la vie spirituelle (projet personnel de vie, prière personnelle, direction spirituelle.)?
- * Choix d'au moins une demi-journée hebdomadaire, libre de tout engagement de travail (RV 39.4).

- * Définir le 'plan' de FP de la communauté: moments de lecture spirituelle et de FP, participation aux initiatives de FP, provinciales et de l'Eglise locale, initiatives particulières de FP.
- * Comment 'récupérer la Règle de Vie', selon la demande du Chapitre: lecture continue (AC 31.2).
- * Maintenir une petite 'bibliothèque communautaire' à la disposition des confrères et un lieu d'exposition de quelques revues ou journaux, choisis par la communauté en vue de son 'aggiornamento'.
- * Soigner la vitrine des informations de la communauté: confrère chargé.

5. ECONOMIE - Promouvoir le partage, la sobriété et la transparence.

- *AC 149 «dimensions principales que nous voulons promouvoir sont: partage fraternel par le FCT, style de vie simple, gestion responsable et transparente des ressources au service de la mission et des plus pauvres».*
- * Quel objectif concret, nous proposons-nous comme communauté, cette année?
- * Comment favoriser la coresponsabilité économique, le partage, la sobriété et la transparence?
- * Comment promouvoir un style de vie plus simple et plus sobre: initiatives de renoncement.
- * Planifier le discernement communautaire sur les dépenses.
- * Programmer la gestion économique des projets.
- * Prévoir le compte rendu mensuel personnel, de la communauté; des œuvres et des projets.

II Partie: Communauté en Mission (AC 22)

N.B. Cette partie du Projet Communautaire présente les principes inspirateurs et les orientations de fond en vue de la programmation pastorale, qui pourrait être liée au projet communautaire.

6. PROJET PASTORAL DE LA COMMUNAUTÉ

- *AC 56 «Institut est né de la mission et en vue de la mission; le combonien 'fait de l'évangélisation la raison de sa propre vie»*

6.1 Requalification de notre service missionnaire:

- *(AC 56.6 «pouvoir rester fidèle à l'esprit prophétique de son appel, notre Institut doit renouveler et actualiser son charisme. Il est nécessaire d'opérer des choix radicaux pour rejoindre des peuples marginalisés et pas encore évangélisés, ayant comme priorité l'annonce de la Parole de Dieu»).*

* Relever les défis et les urgences de l'évangélisation, au niveau de notre paroisse/mission.

* Préciser 'les choix radicaux' qu'on pourrait faire pour rester plus fidèles à notre charisme spécifique.

* Concrétiser l'invitation à évangéliser comme 'cénacle d'apôtres'(AC 58.4).

6.2 Nos priorités et stratégies pastorales

- *(AC 59.3 «le contexte du programme de requalification des engagements, qu'il soit demandé aux communautés, dans la programmation annuelle de leurs chartes, de déterminer les priorités pastorales et de proportionner les engagements au nombre et aux forces effectives des confrères»).*

* Objectifs prioritaires pour cette année pastorale: étapes et moyens pour les rejoindre.

* Attention aux situations de 'première évangélisation' présentes sur le territoire (AC 56.9).

* Répartition des charges et des responsabilités pastorales parmi les membres de la communauté (en valorisant le rôle du frère, là où il serait présent).

* Fixer la rencontre communautaire pour programmer et évaluer régulièrement les activités pastorales.

7. PROJET D'ANIMATION MISSIONNAIRE DE LA COMMUNAUTÉ

- *AC 179 «'AM doit être comprise, non seulement comme l'expression de notre identité et de notre charisme combonien, mais aussi comme une source de renouveau».*

7.1 Renouveler notre animation missionnaire

- *(AC 180 «changements dans la société, dans l'Eglise et dans l'Institut nous défient à un profond renouvellement dans la manière de comprendre et de réaliser cette dimension essentielle de notre charisme»).*
- * Initiatives principales à programmer (Octobre missionnaire, GMM, fêtes comboniennes...).
- * «Journées missionnaires» dans nos paroisses et dans les diocèses. Objectif, méthode et collaboration avec d'autres agents.
- * Diffusion des revues et du matériel d'AM: engagement concret de la communauté.
- * Engagement de la communauté dans la promotion du laïc combonien et l'accompagnement de l'ensemble des bienfaiteurs et des amis: organisation, initiatives, rencontres, responsables.
- * Collaboration avec le secrétaire provincial d'AM et insertion dans l'Eglise locale.
- * Chargé de l'AM dans la communauté.

7.2 Promouvoir les vocations

- *(AC 57.1 «le monde d'aujourd'hui les personnes donnent leur confiance aux témoins plus qu'aux maîtres, à l'amour plus qu'aux théories. Le témoignage est préoccupation de chaque missionnaire et de la communauté qui, à son tour, devient un signe vivant des valeurs du Royaume»).*
- * Création d'un groupe vocationnel: organisation, rencontres, responsable.
- * Moments de sensibilisation de la communauté chrétienne: GMM, semaine des vocations.
Prière pour les vocations: initiatives (premier jeudi du mois.)

7.3 Devenir une communauté formative:

- *(AC 77 «remarque une différence entre la proposition formative et la réalité concrète combonienne, où certains de nos limites – l'activisme et l'individualisme apostolique, la fragilité de la vie*

spirituelle, les style de vie bourgeois – sont un contre-témoignage qui compromet sérieusement un travail formatif»).

- * Revoir le style de vie de la communauté, à la lumière d'AC 11.3.
- * Etre disponibles à la collaboration avec les maisons de formation de la province.
- * Dispositions pour l'accueil des postulants, novices ou scolastiques (vacances, expériences de communauté, service pastoral).

Conclusion

8. EVALUATION

- *(AC 40 «conseils de communauté sont une occasion pour une évaluation du projet communautaire dans son ensemble et de la vie de chaque membre de la communauté»).*
- * Prévoir les moments d'évaluation et de révision périodique de la programmation communautaire.

9. ANNEXES

- * Horaire de la communauté.
- * Services et responsabilités des membres de la communauté.
- * Calendrier annuel des activités et des engagements principaux de la communauté.

P. Manuel João P. Correia
Rome, 10.10.2011

PLAN PASTORAL

Schéma d'élaboration

Le Plan ou Projet Pastoral est à préparer en dialogue avec tous les agents pastoraux qui opèrent sur le territoire et en tenant compte des orientations de l'Eglise locale. En vue d'une action efficace, il est important que les objectifs et les priorités de l'année pastorale ainsi que les principales stratégies d'action pour les accomplir, soient clairs, connus et partagés par tous les collaborateurs pastoraux. Nous sommes conscients que la réalité pastorale de nos communautés est trop différenciée pour que ce schéma puisse refléter leur complexité. Nous allons offrir, malgré cela, ce subside, en espérant qu'il puisse être une aide à quelqu'un.

1. INTRODUCTION

- * Présentation de la Paroisse/mission/secteur pastoral: bref, esquisse historique, composition, zone géographique, statistiques.
- * Contexte ecclésial et socioculturel: brève description, en relevant les urgences, les problèmes, les défis.

2. NOS PRIORITÉS ET NOS STRATEGIES PASTORALES

- *(AC 59.3 «le contexte du programme de la requalification des engagements, qu'il soit demandé aux communautés, dans la programmation annuelle de leurs chartes, de déterminer les priorités pastorales et d'ajuster les engagements au nombre et aux force effectives des confrères»).*
- * Objectifs prioritaires pour l'année pastorale (qu'ils soient peu et précis).
- * Etapes et moyens pour les accomplir: en précisant les temps, les actions concrètes et les agents.
- * Attention aux situations de 'première évangélisation' présents sur le territoire (AC 56.9). Etablir:
 - a. les objectifs concrets pour l'année pastorale: nouvelles présences, initiatives.
 - b. les stratégies d'action (moyens à privilégier: action sociale, première annonce).
 - c. les agents pastoraux de l'action desquels on profite.

- * Partage des charges et des responsabilités pastorales (entre les agents pastoraux).
- * Fixer les rencontres au niveau de la 'communauté apostolique' pour programmer et évaluer régulièrement les activités pastorales.

3. ACCOMPAGNEMENT PASTORAL DES COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES

- *(AC 58.3 «mission implique l'être proche des gens, en se laissant impliquer affectivement et effectivement dans et par leur vie»).*
- * Centre/siège de la paroisse: planification de l'assistance sacramentelle, de l'accompagnement des groupes et associations, partage des tâches.
- * Centres secondaires: stratégies d'évangélisation, modalité et périodicité des célébrations des sacrements, implication des différents agents pastoraux.

4. CATÉCHÈSE ET CATÉCHUMENAT

- *(AC 57.3 «mission 'est l'annonce du Royaume de Dieu, manifesté en Christ Jésus. Il demande un processus d'inculturation, compris comme une reconnaissance des valeurs culturelles qui ne sont pas en contraposition avec l'Évangile, l'engagement d'un langage approprié et un style de vie cohérent et solidaire avec les gens»).*
- * Durée, organisation, étapes (scrutins) du catéchuménat.
- * Accompagnement du catéchuménat (coordinateur, visites aux catéchumènes).
- * Choix du matériel et des moyens qu'on mettra à disposition des catéchistes.

5. FORMATION ET COORDINATION DES AGENTS PASTORAUX

- *(AC 58.5 «mission est un service à l'Évangile à réaliser en communion et en collaboration, et non pas d'une façon individualiste. Comme comboniens, nous coopérons avec la Famille combonienne, l'Église locale, ses agents pastoraux et la société civile: c'est cela la route pour construire une véritable Église apostolique»).*

- * Conseil pastoral paroissial et comité de communauté (renouvellement et formation des comités, orientations statutaires sur l'organisation et périodicité des rencontres).
- * Catéchistes: rencontres de formation et sa programmation; objectifs de l'année pour la catéchèse, le responsable de leur accompagnement.
- * Formation des leaders: quels groupes et quelles personnes privilégier, avec quelles initiatives et moyens?
- * Coordination du service pastoral: rapport avec l'Eglise locale et les autres agents pastoraux présents sur le territoire.

6. PASTORALE SPECIFIQUE

- *(AC 58.1 «La mission enseigne. C'est la mission qui nous indique la manière et les moyens nécessaires pour un renouvellement réel. Elle nous dit comment être missionnaires et elle nous invite à une attitude humble et constante d'écoute des besoins des peuples»).*
- * Pastorale familiale: initiatives pour la préparation au mariage et l'accompagnement des couples; responsable, collaborateurs.
- * Attention à la pastorale dans les écoles: présence religieuse, accompagnement spirituel des enseignants.
- * Pastorale des jeunes: initiatives, chargé, collaborateur.

7. JPIC ET DIALOGUE INTERRELIGIEUX

- *(AC 186 «'engagement pour JPIC est assumé comme élément constitutif de l'annonce évangélique et de l'AM; il nous stimule à un témoignage personnel cohérent et à un style de vie sobre, en collaboration avec qui est déjà engagé dans ce secteur»; et aussi AC 58.8 «Dialogue interreligieux et œcuménique: la capacité de dialogue est une de plus grandes urgences dans notre monde toujours plus complexe et pluraliste»).*
- * Pas à accomplir pour la constitution ou l'affirmation de la commission paroissiale de JPIC.
- * Possibles initiatives de sensibilisation de la communauté chrétienne.
- * Choix d'un confrère responsable.
- * Comment cultiver parmi nous 'la préoccupation pour les derniers' (AC 56.9): quels groupes et quelle action?

- * Etablir et concrétiser quelques initiatives de dialogue inter-religieux et œcuménique pendant l'année pastorale.
- * Comment recueillir le défi de l'islam et des sectes?

8. PASTORALE DES VOCATIONS ET ANIMATION MISSIONNAIRE

- *(AC 183 «partie intégrante de notre charisme, l'AM a comme but de sensibiliser les Eglises locales vis-à-vis de leur responsabilité d'annoncer le message du Christ au-delà de leurs propres frontières»).*
- * Création d'un groupe vocationnel: organisation, rencontres, responsable.
- * Sensibilisation vocationnelle: prière, semaine des vocations.
- * Création d'un groupe missionnaire: organisation, rencontres, responsables.
- * Initiatives d'animation missionnaire: Octobre missionnaire, GMM, 'journées missionnaires'.
- * Diffusion de matériel d'animation missionnaire.

9. PROJETS DE DEVELOPPEMENT

- *(AC 58.2 «est nécessaire que nous opérons de façon à permettre à l'Eglise locale de continuer sa mission, aussi après notre retrait. Ceci nous impose de collaborer à la construction d'une Eglise capable d'autosuffisance et d'autonomie ministérielle et matérielle, en investissant en structures et projets pastoraux qui puissent se soutenir aussi après notre départ»).*
- * Programmation des projets prioritaires pour l'année pastorale.
- * Accompagnement des projets en cours: situation, interventions à faire.
- * Orientations pour l'implication des gens et de l'église locale.

10. CONCLUSION

- * Moments d'évaluation et de révision périodique du Plan Pastoral
- * Annexes: calendrier pastoral de l'année; liste des communautés, groupes, associations, agents pastoraux.

JOURNÉE HEBDOMADAIRE DE LA COMMUNAUTÉ

Un jour pour 'raconter' la mission

1. La nécessité croissante de la 'journée de la communauté'

La 'journée de la communauté' est devenue une pratique assez courante en beaucoup de provinces et de communautés comboniennes, après le Chapitre de 1969. La Règle de Vie n'en parle pas directement, mais établit 'qu'une fois la semaine' on célèbre l'eucharistie 'avec une solennité particulière', 'dans le but de renforcer les liens de fraternité et d'exprimer la joie de vivre ensemble dans le Seigneur': RV 53.1, une pratique déjà souhaitée par les DC de 1975 (p. 54).

Tous les jours doivent être pour nous des 'journées communautaires', mais la 'dispersion' exigée par la multiplicité et la diversité des engagements peut amener, quelques fois, à négliger la vie commune et à compromettre l'esprit communautaire. Le binôme '**activisme-individualisme**' est un ver qui, malheureusement, menace, souvent, la solidité de nos communautés. Le but principal de cette journée est alors celui de cultiver de manière particulière la valeur de la vie communautaire et, plus spécifiquement, son renouvellement spirituel et apostolique. Réserver chaque semaine une journée particulière, libre des engagements de travail, pour se retrouver ensemble comme 'communauté fraternelle de disciples et de missionnaires' (AC 22) est un droit et une nécessité.

Comme les Douze, qui se retrouvent joyeux autour du maître pour 'raconter' la mission: 'et les apôtres se rassemblèrent auprès de Jésus et ils l'informèrent de tout ce qu'ils avaient fait et de tout ce qu'ils avaient enseigné. Et il leur dit: venez, vous autres, à l'écart, en un lieu solitaire, et reposez-vous un peu' (Mc 6,30-31).

La nécessité et l'urgence de **qualifier la vie communautaire** et de nous renouveler a été, depuis toujours, soulignée par les Chapitres, souvent en des termes assez similaires (soit dans le diagnostic, soit dans les remèdes proposés); cela est un signe que les pas en avant, s'il y en a, sont presque imperceptibles. En effet, il y a un écart remarquable entre 'l'idéal' proposé par la RV et par les 'discours' de nos documents, qui souvent 'volent bien haut', et la réalité concrète de nos communautés, qui marchent souvent 'à ras du sol', selon une logique du 'minime dénominateur commun' des valeurs.

La ‘**journée communautaire**’ voudrait non seulement approfondir nos rapports interpersonnels, mais aussi stimuler notre formation permanente, que le Chapitre du 2009 a défini ‘le gond, le pivot de notre renouvellement... déterminant non seulement pour notre vie et notre efficacité apostolique, mais aussi pour le futur de l’Institut’ (AC 09, n° 137). En effet, la communauté locale est le ‘lieu favorable’ de la FP, comme répètent souvent nos documents (cf. RV 100.2; Ratio n°530; AC 09 n°140.2). Une communauté qui se décide à vivre d’une manière créative la ‘journée communautaire’ peut trouver dans cette initiative un vrai ressort de renouvellement, un espace hebdomadaire pour se ‘ressourcer’ en tous les sens.

2. **But principal de la journée communautaire: le partage de vie**

Une qualification essentielle de ‘la journée communautaire’ est le **partage de vie**. Ce besoin a été particulièrement souligné par le Chapitre 2009. Notre partage spirituel est, malheureusement, très pauvre et superficiel. On peut dire que nombreuses communautés et groupes des laïcs chrétiens engagés dans un cheminement de foi pourraient nous être d’exemple dans ce point précis. Par un étrange sens de pudeur spirituelle ou par un présumé respect de la ‘privacy’ de chacun, nos communautés semblent être incapables d’arriver à une véritable communion, se résignant à être de simples communautés de travail. Les rapports interpersonnels peuvent être cordiaux, mais ils restent souvent superficiels. La formalité prévaut sur l’amitié. Mais, surtout, nous manque la confiance nécessaire pour partager notre vie à un niveau plus profond.

C’est pour cela que **le Chapitre affirme**: «sentons le désir de dépasser la tendance à considérer la spiritualité comme un fait exclusivement personnel, pour favoriser un partage de la vie intérieure qui nous permette de rejoindre une plus profonde communion fraternelle. Nous obtiendrons cela dans la mesure où nous acceptons de mettre l’action de l’Esprit au centre de nos priorités, en nous proposant de considérer notre vie dans une optique de foi» (AC 09, n.26).

La ‘journée communautaire’, bien gérée, peut favoriser et **qualifier notre partage fraternel**, en passant du niveau de la tête (partage d’idées) au niveau du cœur (partage de vie et des sentiments).

3. Comment organiser la ‘journée communautaire’

La première chose à faire est de ‘fixer le jour’ de la semaine. Il faut que la communauté elle-même établisse, dans son projet communautaire, quel jour réserver comme ‘journée communautaire’. Cela dépend des engagements de ses membres. Ce n’est pas toujours facile de trouver une journée qui soit ‘libre’ pour tout le monde. Le meilleur, quelque fois, est l’ennemi du bien. Il faudra s’adapter à la réalité concrète. Beaucoup de communautés apostoliques choisissent le lundi, moins chargé d’engagements après l’apostolat du dimanche. D’autres tendent à privilégier le vendredi, journée liée à notre charisme; d’autres encore le samedi, si elles sont engagées dans le secteur de l’école ou d’autres professions. L’important est que cette journée, une fois qu’elle a été fixée, soit respectée par tous!

La journée communautaire n’est pas, habituellement, à vivre tous ensemble. Elle pourrait être unie à la demi-journée hebdomadaire personnelle de repos, libre d’engagements de travail (RV. 39.4) mais elle devrait être **caractérisée par l’eucharistie hebdomadaire**, comme son moment plus haut, célébrée avec ‘une particulière solennité’ (RV 53.1), laissant l’espace à un partage de vie.

Quelques communautés ont l’habitude d’unir aux quatre journées communautaires du mois d’autres **rencontres communautaires particulières**. Par ex. 1. La rencontre de programmation mensuelle; 2. La rencontre de formation permanente; 3. Le conseil de communauté; 4. La recollection mensuelle.

4. Comment donner forme concrètement à une journée communautaire?

Nous ne devrions pas la penser comme une réalité figée et formelle, c’est-à-dire toujours la même, avec la même méthode, chaque semaine. Elle peut être conduite de **différentes façons**. Elle ne devrait pas être trop chargée et fatigante, et surtout pas ennuyeuse. Voilà quelques initiatives qui peuvent faire partie de la ‘journée communautaire’:

- * La célébration de l’**Eucharistie**, bien animée, avec du temps pour le partage.
- * La célébration de la **Parole** (Lectio) avec un partage fraternel; ou **un autre type de célébration** (comme la pénitentielle, dans les temps forts).

- * **L'adoration eucharistique**, dans laquelle la communauté prie ensemble, par ex pour les vocations.
- * La **recollection mensuelle** bien préparée et avec une thématique choisie par les confrères.
- * Le **conseil de communauté** (ordinaire ou extraordinaire de FP ou autre).
- * Une initiative ou **rencontre de FP**.
- * La rencontre de **programmation** communautaire et pastorale.
- * La rencontre avec les communautés voisines (**rencontre zonale**).
- * Une **sortie** communautaire.

Programmée avec une certaine créativité, respectée par tous les membres de la communauté, la 'journée hebdomadaire de la communauté' peut devenir **un vrai 'souffle'** pour la vie communautaire, 'un jour fait par le Seigneur' (Ps 118,24) dans lequel nous arrivons à goûter la joie de vivre ensemble parmi des frères (Ps 133,1).

P. Manuel João P. Correia
Rome, 10.10.2011

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Miroir d'une communauté missionnaire

1. INTRODUCTION

Le conseil de communauté (CC) est devenu désormais une tradition dans notre Institut, un **instrument privilégié pour l'animation et l'organisation de la vie communautaire**. De lui dépend, en grande partie, la bonne marche de la communauté, dans sa double dimension de vie fraternelle et de service apostolique. On pourrait dire que le CC devient le 'miroir' de la communauté. La fidélité au CC et la qualité de son développement offrent une bonne garantie sur la vie fraternelle et sur le dynamisme apostolique de la communauté.

Le CC, d'une certaine façon, est une application de l'**exigence ecclésiale** qui regarde l'exercice de l'autorité dans la vie religieuse, selon le Droit Canonique: *«les supérieurs aient un conseil permanent, constitué selon les règles du typique et des statuts; et qu'ils en utilisent les avis, dans l'exercice de leur responsabilité»* (CIC 422.1; CIC 627 et PC 14).

2. UN PEU D'HISTOIRE

2.1 Le '**Conseil de famille**' (autre dénomination de la même réalité!) est un des fruits du processus de renouvellement (conciliaire) opéré par le **Chapitre Spécial du 1969**: *«pour maintenir vivant le sens de la communauté et pour le rendre bien actif, seront très utiles les fréquentes réunions du Conseil de Famille: soit ordinaires, pour informations, discussions et propositions; soit extraordinaires, toutefois qu'il soit nécessaire. Le Supérieur, alors, réunira périodiquement la communauté, pour étudier avec elle les différents problèmes qui la concernent et trouver communautairement les solutions appropriées. Cela n'empêche pas, surtout dans des communautés plus nombreuses, la constitution d'un conseil plus restreint pour les affaires d'ordinaire administration. Mais aussi de cela, la communauté doit être informée»* (DC 69, p.107).

En parlant, ensuite, du régime de la communauté locale, les **documents de 1969** offrent des larges et concrètes orientations pour l'organisation du 'conseil de famille' (cf. pg. 479-483) *«dans un climat*

de dialogue et dans un esprit de coresponsabilité de tous les membres de la communauté religieuse-apostolique, il est nécessaire que toute la famille participe au conseil local, au moins pour ce qui est de la marche de la maison et les problèmes d'intérêt commun. Ces conseils doivent avoir lieu régulièrement et avec une certaine périodicité. On évite quand même de tomber dans le formalisme» (pg. 479).

De telles orientations viennent reprises dans une lettre du Conseil Général sur la Vie Communautaire (10.10.1970) qui souligne: *«que nos Conseils de Famille ne se réduisent pas à des creux bavardages, il sera nécessaire de trouver aussi une certaine méthodologie»* (Bulletin de la Congrégation, n. 92, pg. 10).

2.2 Le CC fut inséré **dans la Règle de Vie** (RV) comme instrument juridique d'appui au gouvernement de la communauté religieuse combonienne: *«une véritable fraternité ne peut pas être créée sans des rencontres fréquentes. Chaque communauté se réunit régulièrement pour le conseil de communauté»* (RV 39.2). Dans le n. 111, la RV définit et donne des orientations concrètes pour son déroulement.

Le Directoire de chaque Province, ensuite, devrait préciser 'la compétence, la fréquence et la modalité' du CC (RV 111.5).

2.3 Nos Chapitres Généraux ont continuellement souligné la valeur de la vie communautaire. Dans quelques-uns, nous trouvons des références au CC.

Le Chapitre de 1975 réaffirme les orientations, données par les DC du 1969, 'comme une voie que l'Esprit nous a offerte pour un continuel renouvellement' (pg. 48). Il constate les bienfaits apportés par 'le Conseil de Famille' (pg. 47), il propose son amélioration dans la programmation capitulaire (pg. 125) et il offre des nouvelles motivations, exhortations et orientations (pg. 57-59), qui conservent encore aujourd'hui leur validité.

Il met en relief surtout la dimension du 'dialogue fraternel' et il dit que le fait que la plus part des communautés soient formées seulement de deux ou trois membres 'ne doit pas être un argument pour négliger le Conseil de Famille, en privilégiant le simple dialogue informel' (pg. 58). Et encore, il met le CC en liaison avec la 'communauté apostolique' (*«le régulier dialogue voulu par le Conseil de Famille sera alors élargi à la communauté apostolique, pour ce qui concerne les problèmes pastoraux»*, pg. 58) et avec les communautés comboniennes voisines ('rencontres zonales' (pg. 58).

Le Chapitre de 1985 met en évidence la nécessité de qualifier le CC: 'que le CC devienne une occasion de formation permanente, surtout de discernement et de vérification, et non seulement une rencontre de programmation des activités'(AC 85, n.29).

Le dernier Chapitre de 2009 a demandé que les Conseils Provinciaux pourvoient à 'que les communautés appliquent les instruments prévus par la RV pour l'animation de la communauté' et parmi ceux-ci, à la première place, le CC (AC 2009, n.13.1).

3. LE BUT DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ

Selon la RV, *«le conseil de communauté est la rencontre de tous les membres pour rechercher le bien commun, faire grandir la charité fraternelle, établir le programme et faire l'examen des activités, enfin pour participer à toutes les décisions importantes de la communauté»* (RV 111).

Selon cette définition de la RV, le CC n'est pas une simple réunion imposée par la nécessité de se mettre d'accord sur quelques décisions à prendre, mais il est, avant tout, une rencontre, une **expérience et un exercice de fraternité**, pour promouvoir la communion. Le CC devient ainsi 'école de fraternité', d'écoute patiente, de respect de la diversité, de contrôle de sa propre affectivité, de valorisation des différences, d'accueil de l'autre. Le CC, évidemment, doit tenir compte de la diversité des personnes qui la composent, du rôle et des services qu'elles accomplissent, de la situation personnelle qu'elles vivent.

But du CC est la **recherche de la volonté de Dieu**: *« le Conseil de communauté est le moment ordinaire où la communauté recherche la volonté de Dieu à travers le discernement communautaire »* (RV 111.1). Certaines thématiques concrètes que le CC est appelé à aborder, sont spécifiées par RV 111.2: *« revoir le style de vie, ses engagements et la manière dont ils ont été réalisés »*. (Voir aussi: RV 29.2; 31.5; 39.2; 174).

Pour vivre le CC comme un exercice de fraternité et de recherche de la volonté de Dieu, il est requis un ensemble d'attitudes. Voici comme le P. Carmelo Casile présente les exigences pour une **participation active et responsable** dans le CC (voir le subsidé «le Conseil de communauté. Un moyen pour devenir des personnes communautaires», Rome 2000, pg.8):

* *Parle ouvertement: la réunion est la tienne; dis ce que tu penses. Tes idées sur le sujet ont la même valeur de celles des*

- autres. Personne n'est si pauvre de n'avoir rien à apporter et personne n'est aussi riche de n'avoir rien à recevoir.*
- * *Ecoute avec attention ce que les autres disent; engage-toi à comprendre l'opinion des autres; cherche les raisons qu'ils présentent pour soutenir leurs affirmations, surtout s'ils ont un avis opposé au tien.*
 - * *Evite d'interrompre celui qui parle; attend que les autres aient terminé d'exposer leur pensée; fais tes remarques au moment opportun.*
 - * *Evite de monopoliser le dialogue; dis ce qui est nécessaire et laisse à côté les discussions inutiles et les divagations: laisse de l'espace aux autres.*
 - * *Si tu n'es pas d'accord sur quelque chose, dis-le, avec de la naturelle et bonne humeur, non avec l'envie de t'imposer, ni mû par l'agressivité ou la polémique.*
 - * *Evite de t'éloigner, dans tes pensées, de la réunion; participe avec attention. Pose des questions; offre du matériel; apporte des éléments de ton expérience. Maintiens une attitude constructive».*

Le CC est aussi un **organe juridique** d'appui au supérieur dans le gouvernement de la communauté. C'est pour cela qu'il doit tenir en compte la différente importance des arguments à traiter. Ainsi, « *dans des matières importantes énumérées dans le Directoire Provincial* », le supérieur, avant d'agir, doit avoir le consensus de la majorité du Conseil de Communauté (RV 111.2). D'autres décisions ont besoin seulement d'un vote consultatif.

4. ORGANISATION DU CONSEIL

L'importance du CC pour la vitalité fraternelle et la fécondité ministérielle d'une communauté nous invite à évaluer avec attention cette pratique et à ne pas la laisser au domaine de l'improvisation. Voyons quelques **orientations** et quelques qualités requises qui peuvent contribuer à un bon déroulement du CC.

La RV ne précise pas la **périodicité** du CC, laissant cette tâche aux directoires provinciaux (RV 11.5). On parle simplement de l'exigence qu'il soit convoqué 'régulièrement' (RV 39.2; 111.2). La régularité assure la continuité. La 'tradition' qui s'est créée par la pratique nous oriente vers un rythme minime d'une fois par mois. De toute façon, cette périodicité doit être établie dans la Charte ou Projet de la communauté, précisant le jour exacte de la semaine ou du mois, si cela est possible.

Le CC doit avoir une certaine **officialité** (sans pour cela tomber dans le formalisme!) pour le distinguer des autres rencontres plus fréquentes de programmation ou des moments informels où on décide de quelque point plus précis et urgent. Cette officialité contribue à garantir une préparation plus réfléchie et systématique, en donnant aux confrères le temps pour étudier les points de l'agenda et elle fait que la communauté puisse s'arrêter sur les différents arguments avec une attitude de véritable discernement.

Il convient que l'**agenda** du CC soit exposé, quelques jours avant, afin que tous les membres de la communauté puissent en prendre vision, réfléchir sur les arguments et, dans l'éventualité, en proposer des autres.

L'officialité réclame le **compte-rendu** du CC(RV 111.2), préparé par un secrétaire, à lire et à approuver au commencement du CC suivant.

L'agenda et le compte-rendu doivent tenir compte de la **confidentialité** de certains thèmes. Par prudence, on ne devrait pas écrire dans le compte rendu les aspects confidentiels du partage sur la vie personnelle. On peut dire la même chose pour l'exposition publique de l'agenda et du compte rendu du CC. Les circonstances diront si c'est le cas de ne pas les exposer, mais de donner plutôt une copie personnelle à chaque confrère.

Le rôle du **modérateur** est important pour la bonne marche du CC. D'habitude, c'est le supérieur qui le convoque et le préside; mais il peut bien déléguer un autre membre de la communauté (spécialement dans le cas d'une communauté nombreuse).

C'est une chose essentielle que chaque membre puisse s'exprimer librement et qu'on s'écoute fraternellement. Pour cela il faut avoir du temps suffisant pour traiter les arguments proposés. La **durée** du CC pourrait être normalement d'une heure et demie, deux heures le maximum. En des cas extraordinaires, il est mieux de prévoir deux sessions du CC, ou bien faire une pause.

Le CC devrait conserver sa caractéristique d'occasion privilégiée de **discernement** communautaire. Pour cela, il serait opportun de le programmer en alternance avec d'autres rencontres 'd'ordinaire administration' qui ne demandent pas un discernement particulier. Ceci permet de libérer le CC de la pression de 'beaucoup' d'argument à traiter. Un CC trop chargé court le risque de survoler les arguments et de ne pas donner le temps nécessaire pour un vrai discernement. L'idéal ce serait d'avoir une brève

rencontre hebdomadaire pour la programmation ordinaire, si c'est possible pendant la 'journée communautaire', en réservant pour le CC les thèmes ou les arguments importants à discuter.

Le CC est un moment qualifié de la vie communautaire. On pourrait le programmer de façon qu'il soit fait pendant la **journée communautaire**. Dans des communautés est en train de se consolider la tradition d'unir, dans la journée réservée à la communauté, différentes rencontres: la programmation mensuelle, la rencontre de formation permanente, le CC, la récollection mensuelle.

La **petite communauté**, formée par deux ou trois confrères, pourrait retenir le CC non nécessaire, se fiant plutôt à des rencontres informelles, décidant et programmant sa vie dans quelque séance à table, après un repas. L'expérience enseigne que sans un vrai et régulier CC, fait avec un certain degré d'officialité, certains thèmes ne viennent jamais abordés et difficilement il y aura un discernement sur les problèmes.

Dans de **grandes communautés**, au contraire, peut être utile avoir un 'conseil restreint', selon ce que dit la RV 111.4: *« les communautés nombreuses, outres les rencontres régulières du conseil de communauté, peuvent élire un conseil restreint formé de quelques membres seulement, dont les compétences et les tâches seront bien déterminées »*.

Aussi dans les maisons de formation (les noviciats inclus) c'est à conseiller que la communauté religieuse aie son propre CC, en plus de celui de la communauté du noviciat.

5. MODALITÉ ORDINAIRE DU CC

Il y a **différentes modalités** pour organiser le CC, selon le type d'arguments à traiter ou le but à atteindre. Varier la modalité pourrait aussi aider à le rendre plus fructueux. Nous présentons ici une modalité ordinaire de CC, qui cherche à intégrer les différents éléments, à adapter selon les circonstances.

Comme préambule, nous disons qu'il est une chose opportune que le CC aie **deux moments** centraux: le premier, qui garantit un espace de partage fraternel (sur un thème de formation permanente ou un aspect de la vie ou un service de la communauté); le deuxième, pour la discussion sur des aspects pratiques (en agenda) qui demandent un temps plus long pour partager les opinions et les suggestions de tout le monde.

5.1 Prière d'ouverture

Préparée d'avance et faite par un membre de la communauté.

5.2 Moment de formation permanente(FP)

Le thème de formation permanente est présenté par un membre de la communauté et peut être, possiblement, ouvert au dialogue. Le thème peut être en référence à un document ou à un événement de l'Eglise, de l'Institut, ou de la Province.

Ce premier moment du CC ne devrait pas être excessivement long, à moins qu'il soit un CC de FP ou de partage fraternel.

5.3 Lecture du compte-rendu du CC précédent

A approuver, après les éventuelles observations.

5.4 Agenda du CC

Il est présenté par le supérieur ou par le modérateur. Les membres de la communauté peuvent ajouter des autres points à l'agenda.

L'agenda devrait couvrir, normalement, les chapitres suivants:

a) Thèmes importants à analyser

Il s'agit d'arguments qui demandent plus de discernement. Ils émergent de la vie ou du service de la communauté, ou bien être sollicités de la vie de l'Eglise, de l'Institut, de la Province.

b) Compte-rendu économique mensuel

Présenté par l'économe.

c) D'autres points

Informations et décisions d'ordre administratif.

5.5 Calendrier du mois

Programme des activités et des événements particuliers de la communauté et de chaque membre pour le mois qui arrive (informations).

5.6 Conclusion

Rappeler ou établir la date du prochain CC, pour après conclure avec la prière finale.

6. MODALITÉS EXTRAORDINAIRES DU CC

Il serait opportun varier la modalité de réalisation du CC, particulièrement quand on se propose des objectifs plus spécifiques. En ces cas, il est bon de laisser d'autres éventuels points pour un autre CC ou une autre rencontre communautaire, ainsi qu'on puisse bien introduire la thématique et donner le temps nécessaire au but préfixé.

Voilà quelques **modalités particulières** de CC:

- * Une rencontre spécifique de **formation permanente** sur un thème particulier, proposé au niveau d'Institut, de Province, d'Eglise. (Vois per ex. le 'thème annuel de spiritualité', proposé par le Chapitre 2009).
- * Une session spéciale pour faire le **discernement** sur une question, un thème, un défi important que la communauté doit affronter.
- * La **programmation** annuelle ou la **révision** (globale ou partielle) de la vie de la communauté.
- * Un CC de **partage** fraternel pour une communication de vie, un dialogue d'enrichissement spirituel réciproque, ou bien la **correction/promotion** fraternelle (proposée surtout au temps de l'Avent ou de Carême).

NB. Dans l'éventualité d'obstacles dans le dialogue entre membres de la communauté ou quand il y aurait des confrères qui par modèle de formation ou par caractère ont du mal à s'ouvrir, il faudra procéder avec **gradualité**, avec patience et discrétion. Le partage de vie devient difficile dans ces cas, mais il est toujours possible un type de partage moins engageant, comme celui autour d'un thème de FP.

La **créativité** est un élément important pour maintenir vivante l'attention et l'intérêt de la communauté, et pour... respecter la vie qui est toujours neuve!

P. Manuel João P. Correia
Rome, 10.10.2011

PARTAGE DE VIE

Pour une véritable croissance dans la fraternité

Voilà des affirmations tirées des orientations pratiques et des choix opératifs, au niveau communautaire, du Chapitre Général 2009:

«Soutenir une vie communautaire qui soit lieu de croissance personnelle et apostolique en renforçant notre identité d'hommes de communion. Que les communautés favorisent et cultivent des moments d'écoute réciproque et de partage, en cherchant des modalités quotidiennes qui aident à créer un climat de famille et un sens d'appartenance. Qu'elles planifient, aussi, dans leur charte de la communauté, l'exercice de la promotion et de la correction fraternelle» (AC 09, 143 et 143.1).

Comme il arrive souvent, à la clarté de nos documents ne correspond pas la pratique dans la vie de tous les jours; mais la valeur du document reste et il indique la direction vers laquelle nous sommes appelés à marcher en obéissance à ce que le Seigneur nous demande, par le discernement privilégié qu'on opère dans un chapitre général.

En parlant de l'importance de la communication de vie, je cite un texte dei 'Promessi sposi', où est décrite la rencontre de Renzo, le protagoniste, de retour à son pays natal, avec un ami: «se mirent ensemble à table, en se remerciant mutuellement, l'un de la visite, l'autre pour avoir été accueilli. Et après une absence de presque deux ans, ils se retrouvèrent tout d'un coup beaucoup plus amis de ce qu'ils ne l'avaient jamais su auparavant, quand ils se voyaient presque tous les jours. Il raconta lui aussi à son ami ses cas, et il eut en échange cent histoires, du passage de l'armée, de la peste, des prodiges. 'Ce sont de mauvaises choses,' dit l'ami, en accompagnant Renzo dans une chambre que la contagion avait rendue déserte; 'choses qu'on n'aurait jamais cru de voir; choses qui enlèvent la joie pour toute la vie; et quand même, en parler entre amis, c'est un soulagement'. Aussi les expériences les plus douloureuses, quand elles peuvent être partagées avec des amis ou des frères unis par la même foi et une unique vocation, rencontrent du soulagement.

«La communion naît en vérité du partage des biens de l'Esprit, d'un partage de la foi et dans la foi où le lien unissant les frères est d'autant plus fort qu'est plus central et plus vital ce que l'on met en commun» (Doc. 'Congregavit nos in unum Christi amor' n 32, 1994).

La communication de vie fait référence au vécu de la personne et non à des réflexions ou à des théories, qui, même si intéressantes, ne racontent pas l'expérience de vie de l'individu. Pour nous, elle se nourrit de deux dimensions ou domaines de notre vécu:

1. Ce qu'on vit et qu'on sent, en particulier dans la vie communautaire et dans le ministère.
2. Sa propre expérience de Dieu.

Il n'y a pas de doute que les deux domaines sont étroitement liés entre eux parce que Dieu est expérimenté en ce que nous vivons, mais il peut être utile de tenir présentes les deux dimensions, étant la première plus caractérisée par nos émotions, et la deuxième par notre réflexion sur le vécu pour y découvrir la présence du Seigneur.

Dans la vie de nos communautés, il est vital de programmer des moments et des espaces pour une communication de vie entre ses membres. Une occasion très propice peut être cueillie pendant la journée de recollection mensuelle, comme aussi pendant la programmation communautaire de l'année et en occasion de la révision de l'année.

Il est utile d'offrir des questions qui peuvent aider pour une telle communication à laquelle souvent nous ne sommes pas habitués. Voilà quelques possibles questions, qu'on peut adapter à la situation de chaque communauté:

- 1 Dans cette période (qui peut être appliquée au mois qui vient de passer, ou à l'année) comment je me suis senti et comment je me sens maintenant:
 - a. Dans la relation avec les confrères de la communauté,
 - b. Dans le rôle que j'ai à l'intérieur de la communauté,
 - c. Dans le ministère que j'accomplis.
2. Quelles sont les joies et les difficultés que j'ai rencontrées et que je rencontre?

3. Quelle est l'expérience de Dieu que j'ai faite et que je suis en train de faire?
4. Quels sont les idéaux et les valeurs qui me nourrissent? Comment aussi me nourrit-elle mon expérience de prière?
5. Qu'est-ce que me fait sentir combonien?

Les personnes qui ne sont pas habituées à ce type de communication trouveront des difficultés et des résistances, mais si on ne commence et on ne persévère pas, il n'y aura jamais un changement. Dans l'introduction de cet exercice, en plus que motiver l'importance de cet exercice pour la vie de la communauté, ce n'est pas du temps perdu le fait d'insister que l'objectif de cet exercice est de parler du vécu personnel et de ne pas faire des théories ou des 'intellectualisations'.

Quand dans la communauté il y a une personne qui commence à communiquer à ce niveau, elle aidera les autres à marcher dans une telle direction. L'exemple de quelqu'un, en ce cas, est une chose déterminante. L'accueil attentif et le profond respect pour ce que l'autre communique sont fondamentaux pour la bonne réussite de cet exercice.

P. Siro Stocchetti
Rome, 10.10.2011

RENCONTRE D'AIDE FRATERNELLE

Pour grandir dans la communion fraternelle

«La promotion de la correction fraternelle et la réconciliation avec Dieu et avec les frères dans un climat de célébration, surtout dans les temps forts de l'année liturgique, sont des moyens idéaux pour évaluer et faire croître notre vie communautaire» (AC 09, 33.4).

Le **Chapitre** reprend l'importance de la correction/promotion fraternelle aussi au numéro 143.1: *«les communautés favorisent et cultivent des moments d'écoute réciproque et de partage, individualisant des modalités quotidiennes qui aident à créer un climat de famille et un sens d'appartenance. Qu'elles planifient, ensuite, dans leur charte de communauté, l'exercice de la promotion et de la correction fraternelle».*

Dans la vie de nos communautés nous constatons combien il est difficile la pratique de cet exercice. Il y a la peur qu'on puisse arriver à une communication agressive qui, au lieu d'aider à croître en fraternité, provoque, au contraire, d'autres conflits et blessures.

La dynamique que je propose prévoit **deux moments**: le premier^o dans lequel chaque confrère pourra se donner à connaître dans des aspects de soi que difficilement nous communiquons entre nous; le deuxième^o moment, souligne plus la promotion que la correction fraternelle dans le feed-back que les confrères communiquent à celui qui a parlé de soi, pour vaincre les résistances qu'on respire entre nous, quand on fait cet exercice.

Voilà alors la description de la dynamique:

Premier moment: un membre de la communauté parle de lui-même aux confrères de la communauté, suivant cette possible trace:

- Les activités qui me plaisent et celles qui me pèsent.
- Mon caractère: je me considère introverti-extraverti, passif ou actif, émotif ou peu émotif ; plus porté à l'activité ou à rester avec les autres; perfectionniste ou pas.
- Les qualités et les potentialités que je pense avoir.
- Mes limites et mes défauts.

- Ce qui me donne plus de gêne dans la relation avec les autres.
- Mes préoccupations et mes peurs.
- Le moment existentiel que je vis.
- Comment je me sens en communauté et dans mon ministère.

N.B. Le niveau de communication de ce premier moment doit être une libre option de la personne. L'important est qu'on communique au niveau personnel, en évitant de faire des intellectualisations, dans la conscience qu'une **communication personnelle** et profonde motive ceux qui écoutent à communiquer sur le même niveau de profondeur.

Deuxième moment: après avoir écouté la communication du frère, les autres membres de la communauté lui communiquent leur feed-back, comme expression de leur promotion fraternelle.

Je suggère de suivre ces points:

- Ma résonance à ta communication.
- Les qualités et potentialités que je vois en toi.
- Ce que j'apprécie le plus dans ta personne...
- Je vois dans tes attitudes, ces valeurs...
- Je pense que la communauté est aidée par toi dans ces aspects...
- Dans ma relation avec toi je me sens... parce que...
- Je me suis senti/ je me sens aidé par toi en... parce que...
- Je pense que tu aurais de l'aide en donnant plus d'attention à ces aspects de ta personne...
- Quelque chose que je te voudrais dire, à la fin de ma communication...

Une communication, au niveau proposé par cette dynamique communautaire, quand elle est assumée librement par chaque membre et par la communauté en son entier, se traduit en une opportunité de croissance de l'individu et de la communauté.

Quelques observations pour un bon usage de cette dynamique

1. Quand l'utiliser? Quand la communauté vit dans un climat assez serein, sans des conflits profonds.
2. Qui la propose? Le supérieur de la communauté ou un autre membre de la communauté. L'important c'est qu'elle soit présentée dans un conseil de communauté, en motivant l'objectif.

3. La **condition indispensable**, afin que cet exercice soit utile à la communauté, est que cette initiative soit accueillie librement par tout le monde. En vue de ce but, il peut être utile de donner un temps, après l'avoir proposée, (par ex. une semaine) afin que chacun reflète sur la proposition de réaliser cette dynamique, pour après prendre ensemble la décision.
4. Telle dynamique peut être utilisée **une ou deux fois dans l'année**; l'Avent et le Carême peuvent être l'occasion favorable.
5. Comment utiliser le schéma? Il me semble utile qu'on maintienne les **deux moments**, le premier où la personne s'expose en parlant de soi et le deuxième dans lequel elle peut écouter le feed-back que les confrères lui partagent. Les éléments proposés pour les deux moments peuvent être modifiés pour mieux les adapter à la réalité de la communauté.
6. Les deux moments peuvent être réalisés dans la **même rencontre**, ou bien en deux rencontres **séparées**.
7. Il y a deux règles qu'on assume, en faisant cet exercice:
 - a. Ce que chacun communique est **accueilli**, sans qu'il soit contredit, en enchaînant ainsi des discussions.
 - b. Ce qui a été partagé **ne peut pas être commenté** avec d'autres personnes.
8. Un **critère important** à prendre en considération dans la communication est que: si ce que je veux dire au confrère est mê par ma colère ou mon ressentiment envers lui, c'est mieux de ne lui rien dire parce que, en toute probabilité, ma communication ne sera pas constructive.

P. Siro Stocchetti
Rome, 10.10.2011